



CEPC impossible à récupérer

Par **SayaetSimb**, le **09/11/2020** à **19:46**

Bonjour

En 2018 alors que j'étais jeune conductrice, j'ai eu une suspension de permis à la suite d'un accident (sans dégâts corporels) avec alcoolémie + consommation de stupéfiant.

Après les 6 mois de suspension, tous mes points ayant été retirés, j'ai eu une annulation de permis. J'ai fait amende honorable, passé les tests, fait les analyses et passé la visite médicale.

J'ai été déclaré apte un an (échéance 16/11/2020).

Au mois d'octobre j'ai repassé les épreuves de conduite et le code et réussi mon permis.

J'ai passé la deuxième visite médicale le 05/11/2020 et ai été déclaré "apte" sans limite de date.

Pour autant, je n'arrive pas à récupérer mon CEPC et donc je ne peux pas demander la fabrication de mon permis (procédure au cours de laquelle je dois transmettre le compte rendu de la visite médicale).

Je suis donc dans une impasse et je ne comprends pas ce qui bloque la délivrance du CEPC.

En vous remerciant pour votre aide ,

Bien cordialement